

**Conseil de ville du 21.03.2024**

**Question écrite : « Bilan général relatif à l'éclairage public la nuit en ville de Porrentruy »**

Depuis le mois de décembre 2022, le Conseil municipal a décidé de l'extinction de l'éclairage public, entre 00h30 et 05h30, dans plusieurs quartiers de la ville.

Cette mesure, bien que potentiellement intéressante sur le plan environnemental, amène plusieurs questions et inquiétudes, depuis sa mise en œuvre à Porrentruy.

En effet, plusieurs citoyen(ne)s ont fait part de craintes à différents niveaux. Il s'agit, d'une part, du manque de visibilité lorsqu'il s'agit de circuler (à pied ou au moyen d'un véhicule) au sein de ces lieux, plongés dans la nuit. D'autre part, d'un sentiment d'insécurité important lorsque ces secteurs sont empruntés, aux heures concernées. Par ailleurs, l'efficacité énergétique concrète de cette mesure pose également question.

Ainsi, après plus d'une année depuis son instauration, il apparaît important de tirer un bilan sur l'opportunité d'une telle mesure, tant sur le plan des économies d'énergie réalisées, de la sécurité, ainsi que des éventuelles alternatives qui pourraient entrer en ligne de compte. A propos de ce dernier point, le système d'éclairage dynamique avec des LED qui avait été installé en 2015 sur le Chemin de l'Oiselier ou encore un système d'éclairage progressif pourraient, de prime abord, constituer des variantes intéressantes, permettant à la fois d'atteindre les objectifs environnementaux et sécuritaires recherchés.

Par conséquent, nous remercions le Conseil municipal de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Quelles sont concrètement les économies d'énergie et financières réalisées à la suite de l'instauration de cette mesure ?
2. Les Services communaux ont-ils constatés ou été nantis de sentiments d'insécurité, d'incivilités ou de problèmes de sécurité dans les secteurs au sein desquels cette mesure est en vigueur ?
3. Est-ce que le Conseil municipal a envisagé concrètement la mise en place d'un système d'éclairage dynamique avec des LED, dans les quartiers en question, à l'instar de celui installé sur le Chemin de l'Oiselier depuis 2015, ou d'une autre variante telle qu'un système permettant de réduire la luminosité progressivement en soirée et durant la nuit ?
4. Dans la négative, pour quelle(s) raison(s) ?

Pour le groupe Le Centre,

Nathan Rebetez

